

Edito RDC : Agents double !

Le double jeu montre des conséquences néfastes au pays de Lumumba. Malheureusement, ce phénomène est observé à la fois sur le plan international que sur le plan national. Partant du principe que les nations n'ont pas d'amis, mais rien que des intérêts, certains discours mielleux tenus pendant la journée sont plus pour endormir que pour traduire les faits en réalités concrètes.

En RDC, les officiels sont souvent emballés par ces genres des discours, pour raison de diplomatie. Mais les fins limiers dans la société civile, lancent très souvent les alertes, les dénonciations, mais souvent celles-ci tombent dans les oreilles non-attentives. Domage que quelques jours après, ce qui était considéré comme rumeurs, fakes news, se révèle être une information vraie.

C'est ici l'occasion de relever, la dernière dénonciation faite par la société civile du Sud-Kivu, sur la France. Ce pays francophone, travaillerait contre les intérêts de la RDC, en faveur du Rwanda, en lui fournissant les armes qu'à son tour ravitaillait l'AFC/M23/RDF. Qui a cru à cette révélation de la société civile du Sud Kivu, informant que si la ville d'Uvira est tombée, c'est entre autres grâce aux armes françaises, venues de leur ancienne base au Mali pour le Rwanda. Pourtant, Paris est parmi les capitales occidentales qui condamnent, au bout des lèvres, les avancées de l'AFC/M23 à l'est de la RDC.

Au même moment, elle joue le double jeu.

Plusieurs puissances occidentales sont influencées par leurs multinationales opérant au Rwanda, continuent à jouer, ce rôle d'agent double. Il va de même de certains hauts gradés de l'armée, de la police et des politiques congolais, qui livreraient à cette pratique, en se faisant corrompre. Pourtant, pour les Congolais lambda, la RDC devait occuper la première place de nos préoccupations. Le patriotisme ne devrait pas être un slogan creux. Être dans l'embarras de choix pour des raisons d'égoïsme ou mettre ses propres intérêts au même titre ou avant ceux de la RDC, pour une faveur, est sans plus ni moins une trahison. L'amour de la RDC devrait se mesurer par des exemples concrets en opposant à l'achat conscience.

Il est démontré que le combat pour l'intégrité du territoire en disant non aux diverses sollicitations est vivement recommandée à toutes les filles et tous les fils de la RDC.

Jouer à l'agent double devrait être une infraction, mieux un péché non pardonnable pour les Congolais.

Heureusement que 2026, est déjà proclamée l'année de paix, du règne de Dieu.

LRP

Quatre jours après l'entrée en vigueur des mesures sur la circulation routière à Kinshasa

Quel bilan ?



Transport urbain cadavérique à Kinshasa, faute de véhicules en nombre suffisant, la population fait la ligne 11 (Lire en page 16)

Le Qatar confirme la reprise des discussions entre Kinshasa et l'AFC-M23 à Doha (Lire en page 3)

OCC : Présentation de la plateforme nationale d'intégration et de traçabilité des produits certifiés (Lire en page 9)

Commerce extérieur : la RDC modernise son cadre juridique pour s'aligner sur les standards internationaux (Lire en page 6)

English Issue

DRC crisis : Goma's residents reflect on life a year after DR Congo city fell to M23 rebels (Lire en page 15)

Annnonce CEPO/PASEA : AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET.....P. 7

Faisabilité d'un dialogue national pour la paix : Patrick Muyaya fustige la duplicité de certains acteurs congolais

Le ministre de Communication et Médias et porte-parole du gouvernement congolais, Patrick Muyaya Katembwe, a exprimé de sérieuses réserves sur la faisabilité d'un dialogue national pour la paix dans le contexte sécuritaire actuel en République Démocratique du Congo. C'était le mardi 27 janvier 2026, en marge de la journée de mémoire "de Bunagana à Uvira", organisée pour marquer le premier anniversaire de l'occupation de la ville de Goma par les rebelles de l'AFC-M23, soutenus par l'armée rwandaise.

Interrogé sur les appels au dialogue, Patrick Muyaya a remis en question la sincérité de certains acteurs qu'il accuse de compromission avec le mal. Il a notamment évoqué des responsables politiques

qui, selon lui, séjournent à Goma sous protection tout en



Patrick Muyaya, ministre de Communication et Médias, et porte-parole du Gouvernement congolais

étant impliqués dans des dynamiques contraires aux efforts de paix.

Le ministre de la Communication et des Médias a éga-

lement pointé du doigt ce qu'il qualifie de campagnes de dé-

formation autour des initiatives diplomatiques en cours.

Il a dénoncé la diffusion de contre-vérités sur certains accords, y compris par des figu-

res religieuses, affirmant que des propos circulent sur des engagements "qui n'ont jamais été signés".

Pour Patrick Muyaya, ces attitudes constituent un obstacle majeur à un dialogue franc et constructif, fondé sur la vérité et la responsabilité. Il estime qu'il est difficile de "laver les linges sales en famille" lorsque certains acteurs, au lieu de contribuer à l'apaisement, alimentent la confusion et fragilisent les efforts de sortie de crise.

Cette prise de parole intervient dans un contexte marqué par des initiatives diplomatiques et politiques visant à ramener une paix durable dans l'Est du pays, alors que la question du dialogue reste au centre des débats nationaux et internationaux.

LRP

Corneille Nangaa, Coordonnateur de l'Alliance Fleuve Congo

Après les déclarations fracassantes de Kigali sur son implication dans la crise congolaise, Corneille Nangaa, ancien président de la CENI et désormais coordonnateur de l'Alliance Fleuve Congo-M23 (AFC), a reconnu à son tour une collaboration avec le Rwanda et l'Ouganda. Selon lui, cette coopération serait motivée par des "raisons sécuritaires et migratoires".

"Je confirme ici que nous collaborons avec le Rwanda. Et que nous ne collaborons pas seulement avec le Rwanda, nous collaborons avec l'Ouganda (...). Plus de 40 000 personnes traversent les frontières RDC-Rwanda le jour. Dans chaque coin frontalier, vous avez des agents d'immigration au Rwanda et les nôtres, nous collaborons", a déclaré Corneille Nangaa.

Mais cette distinction, qui vise à séparer l'appui politique et logistique d'une aide militaire directe, peine à convaincre. L'opinion nationale y voit une tentative de brouiller les pistes, alors que les accusations de soutien militaire rwandais à l'AFC-M23 se multiplient.

Une ligne de défense fragile?

Nangaa insiste : "Kigali n'apporterait pas d'aide militaire directe à l'AFC-M23". Pourtant, cette affirmation se heurte aux réalités du terrain. Les offensives de l'AFC-M23,

leur puissance de feu et leur organisation laissent difficilement croire à une rébellion isolée.

Pour de nombreux analystes, la reconnaissance d'une collaboration "sécuritaire et migratoire" n'est qu'un euphémisme diplomatique destiné à masquer une alliance militaire

Kigali et Kampala dans le viseur

Le Rwanda est régulièrement accusé par Kinshasa de jouer un rôle central dans l'instabilité de l'Est, tout en ménageant l'Ouganda. Si Kampala n'est pas dans la posture de co-belligérance comme Kigali dans cette agression,

FDLR, mais cette justification est perçue comme un prétexte, tandis que Kampala, entretient des liens ambigus avec les groupes armés opérant dans les zones frontalières, notamment à Bunagana et Ishasha.

La reconnaissance de Nangaa vient renforcer ces



Corneille Nangaa, Coordonnateur de l'Alliance Fleuve Congo (AFC)

de fait. Les populations déplacées, les massacres de civils et les pillages miniers témoignent d'une guerre qui dépasse largement le cadre d'une simple coopération administrative.

force est de reconnaître que plusieurs rapports des experts de l'ONU, citent l'Ouganda comme impliqué dans la crise à l'Est de la RDC.

Kigali justifie son implication par la lutte contre les

souçons et donne du poids aux accusations congolaises : l'AFC/M23 ne serait qu'une coquille vide pour une coalition régionale visant à affaiblir Kinshasa.

LRP

La Référence

Plus
Quotidien d'Informations
Générales

Adresse : Croisement des Avenues
24 Novembre - Kasongo-Lunda / C.

des Beaux Arts)

Phone : 0999923379

E-mail:

reference_20ans@yahoo.fr

B.P. : 12520 Kinshasa I

Autorisation de publication

N°041/SGC/063/92

Editeur-Directeur Général

André Ipakala Abeiye M.

0999923379

Directeur de la Publication

Félix Kabwizi Baluku

0999913816

Directeur de la Rédaction

Théo Kimpanga N'Key I.

0999949445

Assistante de l'EDG

Eveline Badika

0829420241

Rédacteurs en Chef

Franck Mona K. (Politique)

0999911984

N. Rachidi (Provinces)

Secrétaire de Rédaction

Déo Mulima (0998405728)

Chefs de Rubriques

José Wakadila (Société)

0998129128

Rédaction Générale

José Wakadila,

Bibiche Mungungu,

Anastasié Mukawa

(0990012819, 0825329453)

Génie Mulobo (0999954394)

Julie Ngalula T.

Grace Nygke

Makinzolela Menayeto

English Issue

John Nkwady Kankolong

Représentations

provinciales

- **Bandundu** : Mayele

- **Kasaï - Oriental** :

- **Maniema** : Patrick

Kamombo

- **Nord-Kivu** : Sumaili Pene

Djadi

- **Province Orientale** :

Gilbert Risasi

- **Sud - Kivu** :

Asani Abdalah

- **Haut-Katanga**

Cifinga

Etranger

- Congo Brazza: Itcha Djata

Service Technique

Anastasié Mukawa Kimina

Génie Mulobo Mwadi

Miriam Masamanki

Administration

Janvier Band'Aka-Suro

Mireille Thansya

(0998540079; 0896154045)

Tina Ngindu

Finances & Vente

Jean-Pierre Mobiko

(+243815093722)

Pascaline Boyingandi

Gaby Lego

Fiston

Aimée Bwanga

Imprimerie

ILAREF

Le Qatar confirme la reprise des discussions entre Kinshasa et l'AFC-M23 à Doha

Après plus de deux mois de blocage, le processus de paix visant à mettre fin au conflit armé dans l'est de la République démocratique du Congo connaît un nouveau frémissement. Le Qatar, médiateur dans cette crise, a relancé les discussions entre le gouvernement congolais et les rebelles de l'AFC-M23, en convoquant les deux parties à un nouveau round des négociations à Doha. Sumbu Sita Mambu, représentant spécial du président Félix Tshisekedi pour les processus de Luanda et de Nairobi et Benjamin Mbonimpa, secrétaire permanent du mouvement rebelle AFC-M23, seront de nouveau face-à-face.

Le Qatar, principal catalyseur de la signature de cette déclaration, a salué la volonté manifeste des deux camps. Lors d'un point de presse à l'issue de la cérémonie, le ministre qatari des Affaires étrangères, Mohammed Bin Abdulaziz Al Khulaifi, a souligné l'importance de l'approche sincère adoptée par les parties, malgré les influences extérieures.

Reprise des négociations sur fond d'accusations mutuelles

Les protagonistes vont reprendre langue, alors qu'ils s'accusent mu-

tuellement de violations répétées de cessez-le-feu. Les discussions à Washington et l'Union africaine, fixent huit protocoles jugés prioritaires et



Sumbu Sita Mambu et Benjamin Mbonimpa, les chefs de deux délégations, celles de la RDC et de l'AFC-M23 en train de brandir l'accord-cadre le samedi 15 octobre 2025 à Doha 2025 devant les médiateurs qataris @Photo Droits tiers.

étaient au point mort depuis novembre 2025, date du dernier round de pourparlers ayant abouti à la signature d'une feuille de route censée ouvrir la voie à un accord de paix global.

Signé le 15 novembre 2025 à Doha, ce plan d'action, soutenu aussi par

urgents pour stabiliser l'est du pays. Cependant, malgré cet engagement formel, les deux camps ne s'étaient plus retrouvés autour de la table, laissant le processus s'enliser.

Sur le terrain, la situation sécuritaire s'est fortement dégradée. Le groupe armé appuyé par Kigali a

poursuivi son avancée, s'emparant notamment de la ville stratégique d'Uvira en décembre dernier, après avoir déjà pris le contrôle de Goma en janvier et Bukavu en février 2025. Ce n'est qu'à la suite des pressions diplomatiques de Washington que les rebelles se sont retirés de certaines positions.

L'armée congolaise a, par ailleurs, déploré, le pillage systématique de la ville par les combattants du mouvement rebelle avant leur évacuation. Ces hors-la-loi ont laissé derrière eux les signes de délitement de l'ordre public. Des scènes de pillage ont été signalées depuis dimanche 18 janvier 2026 dans plusieurs quartiers.

La reprise annoncée des discussions à Doha est perçue comme une opportunité cruciale pour sauver un processus de paix fragilisé, mais pourtant porteur d'espoirs.

Pilotés conjointement par le Qatar, les États-Unis et l'Union africaine, ces pourparlers visent à mettre un terme aux violences persistantes dans l'est de la RDC, région en proie depuis des années à une instabilité chronique aux lourdes conséquences humanitaires.

LRP

Roland Lumumba, fils de Patrice Lumumba, est décédé à l'âge de 67 ans

Le cadet des enfants de Patrice Emery Lumumba, Roland-Gilbert Okito Lumumba est décédé le mercredi 28 janvier à Kinshasa, à l'âge de 67 ans. Président de la fondation Patrice Lumumba, il a milité, avec le reste de sa famille, pour protéger et perpétuer la mémoire de son père.

L'annonce a été faite par plusieurs médias congolais et confirmée par la Fondation Patrice Lumumba : Roland Lumumba est décédé ce mercredi 28 janvier à Kinshasa, des suites d'une maladie. Il avait 67 ans. Architecte, député et président de la Fondation Patrice Lumumba, il était le quatrième d'une fratrie de six enfants.

Sa disparition intervient alors que sa famille demande l'ouverture d'un procès contre Étienne Davignon, ex-diplomate belge de 93 ans, pour "crimes de guerre imprescriptibles" liés à la détention illicite, au transfert forcé et aux traitements infligés à Patrice Lumumba vers le Katanga en janvier 1961, où il fut tué.

Souffrant, Roland Lumumba n'avait pas pu faire le déplacement en Belgique, mardi 20 janvier, où s'était tenue une audience judiciaire visant à entendre et examiner la demande de sa famille.

D'architecte à gardien de la mémoire de son père

Né en 1958, Roland Lumumba a

trois ans lorsque son père est assassiné, le 17 janvier 1961. Il vit un temps en exil avec sa famille, notamment en

Emergy Lumumba, créée en 2003.

Une succession de démarches judiciaires, dans les années 2000, pour



Roland-Gilbert Okito Lumumba est décédé ce mercredi 28 janvier à Kinshasa, à l'âge de 67 ans. - Fondation Patrice Emery Lumumba

Égypte, qu'il quitte à l'âge de 18 ans. Il poursuit ensuite une formation d'architecte à l'École spéciale d'architecture de Paris.

Il fera son retour en République démocratique du Congo dans les années 1990, période à laquelle commença le combat de la famille pour éclaircir les circonstances de la mort de leur père. Il prend notamment la présidence de la Fondation Patrice

éclaircir les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba

En 2011, François Lumumba, l'aîné de la famille, dépose à Bruxelles une plainte pour "crimes de guerre, tortures et traitements inhumains et dégradants" contre une dizaine de personnes, dont des responsables belges, visant la responsabilité de l'État belge et d'individus dans l'assassinat de son père en 1961. La plainte demande que

les circonstances exactes de l'assassinat et la complicité belge soient établies par la justice pénale, allant au-delà de la simple reconnaissance de responsabilité morale, déjà formulée par une commission belge en 2001.

Cinq ans plus tard, en 2016, la famille, alertée par la publication du livre "Le Fantôme de Lumumba" et des reportages révélant que la fille de Gérard Soete conservait encore la dent dorée chez elle, à Herstal, dépose plainte pour "recel de cadavre et de dépouille humaine" auprès du parquet fédéral de Bruxelles, visant spécifiquement la fille, Andrée, et sa petite-fille.

Quatre ans plus tard, en 2020, le tribunal de première instance de Bruxelles ordonne définitivement la restitution de la dent de Patrice Lumumba à sa famille.

La dent est ensuite transportée à Kinshasa, où une inhumation symbolique est organisée au mémorial Patrice Lumumba, à la Place de l'échangeur dans la commune de Limete. Une restitution alors reçue comme un soulagement par Roland Lumumba. "On a commencé un deuil il y a 61 ans, on ne l'a pas clôturé. [...] Il faut enterrer un mort pour que son âme repose en paix", avait-il confié dans une interview accordée à France 24, en 2022.

LRP

Kongo-Central : Soupçonné de détournement, l'assemblée provinciale autorise des poursuites judiciaires contre le gouverneur Grâce Bilolo

Le Bureau de l'Assemblée provinciale du Kongo Central a autorisé, à l'unanimité de ses membres (5 voix sur 5), l'ouverture d'une instruction judiciaire à l'encontre du gouverneur de province Grâce Nkuanga Masuangi Bilolo. Cette décision fait suite à un réquisitoire du Procureur général près la Cour de cassation sollicitant l'autorisation de l'Assemblée provinciale d'instruction, conformément aux dispositions légales en vigueur. Une démarche devant aboutir à engager des poursuites judiciaires à l'encontre du chef de l'exécutif provincial.

Les faits

Réuni hier mercredi 28 janvier, de 12h30' à 14h30', dans la salle des plénières de l'Assemblée provinciale, le Bureau a statué après avoir examiné les textes légaux régissant l'institution, notamment la Constitution, la loi organique relative à la procédure devant la Cour de cassation, ainsi que le Règlement intérieur de l'Assemblée provinciale.

Les faits évoqués dans le réquisitoire concernent notamment la mission de contrôle de gestion menée par l'Inspection générale des finances (IGF) au mois d'octobre dernier, durant trente jours, sur la gestion du gouvernement provincial, de la Direction des recettes du Kongo Central et des entités territoriales décentralisées (ETD).

A en croire le communiqué officiel,

le gouverneur du Kongo Central, soupçonné de détournement de plus d'un

provinciales

Pour rappel, le Gouverneur de la



Le Gouverneur du Kongo Central, Grâce Bilolo reçu par le Bureau de l'Assemblée provinciale, le mardi 27 janvier 2026. Photo Droits tiers

million de dollars américains, a été reçu par le Bureau pour des échanges avant la prise de cette décision.

Par ailleurs, l'organe délibérant précise toutefois que Grâce Bilolo demeure présumé innocent à ce stade de la procédure.

Notons que l'autorisation accordée vise à lui permettre de présenter ses moyens de défense devant la juridiction compétente.

Des blocages récurrents dans le fonctionnement des institutions

province du Kongo Central, Grâce Nkuanga Masuangi Bilolo, s'est présenté Le mardi 27 janvier au siège de l'Assemblée provinciale, répondant à une invitation officielle du bureau de cet organe délibérant, les députés provinciaux étant en vacances parlementaires.

L'arrivée du Gouverneur dans l'hémicycle intervenait dans un contexte institutionnel particulièrement tendu. Depuis plusieurs mois, les relations entre le gouvernorat et l'Assemblée provinciale du Kongo Central sont

marquées par des divergences profondes, des accusations réciproques de mauvaise gouvernance et des blocages récurrents dans le fonctionnement des institutions provinciales.

Certains députés provinciaux reprochent notamment à l'exécutif une gestion jugée opaque, tandis que le gouvernorat dénonce, de son côté, des manœuvres politiques visant à déstabiliser l'action gouvernementale.

Ces tensions ont déjà donné lieu à des affrontements verbaux, à des menaces de motions parlementaires et à une méfiance croissante entre les deux institutions du pouvoir provincial.

Dans ce climat déjà délétère, la demande d'autorisation de poursuites judiciaires formulée par le procureur général près la Cour de cassation, ajoute une dimension judiciaire à une crise essentiellement politique.

La comparution du gouverneur Grâce Nkuanga Masuangi Bilolo devant l'Assemblée provinciale était ainsi perçue comme un moment décisif, susceptible soit d'apaiser les relations institutionnelles, soit d'aggraver une crise qui pèse sur la gouvernance et la stabilité politique de la province du Kongo Central. La décision du bureau de l'organe délibérant ayant opté d'autoriser les poursuites contre le chef de l'exécutif, augure

des jours déterminants quant à l'issue de cette affaire et à l'évolution des rapports entre l'assemblée provinciale et l'exécutif provincial.

Eldad B.

Haute Cour militaire : au procès du général Philémon Yav, l'accusation peine à prouver une communication avec le Rwanda

Le procès pour trahison visant le général Philémon Yav Irung, ancien commandant de la 3ème zone de défense dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) est entré mardi 27 janvier dans une phase cruciale pour cette troisième audience devant la Haute Cour militaire, à Kinshasa. L'officier est accusé d'avoir collaboré avec l'armée rwandaise, une affaire très sensible dans le contexte sécuritaire actuel. Mais un élément central fragilise depuis quelques jours l'accusation : l'absence de preuve matérielle d'un message téléphonique censé étayer la trahison. Après trois années de détention, le ministère public peine toujours à démontrer l'existence de cette communication attribuée à l'un des principaux chefs militaires rwandais, James Kabarebe.

C'est sur un message SMS présumé que repose l'accusation de trahison visant le général Philémon Yav Irung. Selon le ministère public, il aurait reçu, via un intermédiaire, un message attribué au général rwandais James Kabarebe, évoquant un plan de déstabilisation de la RDC tout en soulignant que l'ancien gouverneur du Nord-Kivu, feu le général-major Peter

Cirimwami Nkuba, pouvait y faire obstacle.

Mais ce message n'a jamais été produit et Peter Cirimwami, censé l'avoir vu, est décédé depuis un an. Même l'auditeur général reconnaît ne

n'ont jamais pu être récupérées malgré l'analyse de l'appareil, jugé " trop sophistiqué ". La défense exploite cette faille et dénonce une poursuite fondée sur des " oui-dires ".

" Le message n'existe pas, celui



Le lieutenant-général Philémon Yav à l'audience devant la Haute cour militaire.

l'avoir " jamais vu " et affirme qu'il aurait été effacé par le prévenu durant l'enquête. Les données du téléphone

qui apporte les faits doit en apporter la preuve ", plaide Me Carlos Ngwapitshi. À la barre comme rensei-

gnant, l'ex-gouverneur du Nord-Kivu, le général Constant Ndimba Kongba, a déclaré ne pas avoir vu le message et rapporté que feu Cirimwami l'aurait un jour mentionné. Trois autres généraux, dont l'ex-porte-parole de l'armée Sylvain Ekenge, Evariste Mwehu ont défilé sans confirmer l'avoir lu.

La défense parle désormais d'un " message imaginaire " et invoque le bénéfice du doute dans un procès où la peine capitale est encourue. Le prévenu nie toute collusion.

La prochaine audience est prévue le 17 février. La défense a demandé une nouvelle comparution pour les généraux qui ont défilé à la barre mardi 27 janvier. L'accusation fera intervenir, prochainement, le Conseil national de cyberdéfense sur l'analyse du téléphone.

Le général Philémon Yav Irung est soupçonné de contacts avec l'entourage de James Kabarebe. Depuis 2020, il dirigeait la troisième zone de défense des FARDC, couvrant le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri, le Maniema et la Tshopo. Surnommé le " Tigre ", l'arrestation du général Philémon Yav remonte à septembre 2022.

LRP

Cobalt et or en progression : un signal positif pour les recettes d'exportation

Les principaux produits miniers d'exportation de la République démocratique du Congo (RDC) affichent

L'or suit une trajectoire similaire. Le gramme s'est établi à 153,29 dollars, soit une augmentation de 4,22 % sur une semaine. Cette embellie des prix intervient toutefois dans un contexte contrasté pour le secteur aurifère congolais, affecté ces dernières années par une baisse de la production et des exportations, conséquence de difficultés structurelles, sécuritaires et logistiques per-



une tendance haussière sur les marchés internationaux, selon les dernières mercuriales du ministère du Commerce extérieur.

Au cours de la semaine du 26 janvier 2026, le cobalt s'est négocié à 55 577 dollars la tonne, enregistrant une hausse de 3,72 % par rapport à la semaine précédente, où il s'échangeait à 53 580 USD. Cette progression confirme le redressement graduel de ce métal stratégique, soutenu par la demande mondiale liée à la transition énergétique et au développement des batteries électriques.

Premier producteur mondial de cobalt, la RDC consolide ainsi sa position centrale dans l'approvisionnement international, notamment dans un contexte marqué par des discussions de partenariats stratégiques, en particulier avec les États-Unis.

sistantes.

Ces évolutions des cours, influencées par les tensions sur l'offre mondiale et la robustesse de la demande, constituent un signal encourageant pour l'économie congolaise, largement dépendante des revenus miniers. À court terme, la hausse des prix pourrait soutenir les recettes d'exportation et contribuer au renforcement des finances publiques.

À plus long terme, cette conjoncture favorable relance surtout le débat sur la transformation locale des minerais, la diversification de l'économie et l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif, des conditions essentielles pour transformer la richesse minérale du pays en véritable levier de développement durable.

LRP

Kinshasa : vignette et assurance obligatoires, mais difficilement accessibles

Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Daniel Bumba Lubaki, a rendu obligatoires la vignette automobile et l'assurance pour tout conducteur circulant à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo. Ces exigences viennent s'ajouter au permis de conduire et au contrôle technique, autorisation de transport, déjà imposés depuis plusieurs mois.

Problème : ni la vignette ni l'assurance ne sont effectivement accessibles à grande échelle.

"Rappelez dans trois jours pour savoir si l'assurance est disponible", a confié, ce mercredi 28 janvier, un chef d'agence de la Société nationale d'assurances (SONAS).

Contacté à son tour, un agent de la Direction générale de la SONAS nuance : "Les assurances sont disponibles, mais les files d'attente sont extrêmement longues. Il n'est donc pas évident d'être servi le même jour que la souscription."

Dans ces conditions, de nombreux conducteurs, pourtant de bonne foi et désireux de se conformer à la décision de l'autorité urbaine, se retrouvent contraints d'immobiliser leurs vé-

hicules, en attendant la mise en place effective des dispositifs par la Direc-



tion générale des recettes de Kinshasa (DGRK) et la SONAS.

"Nous devons d'abord informatiser la procédure avant de procéder à la délivrance de la vignette", explique un agent de la DGRK.

Malgré cette situation, aucun moratoire n'a été annoncé. Le gouverneur de la ville a, au contraire, fait ériger des barrières sur plusieurs grandes artères de Kinshasa afin d'interpellier les conducteurs ne disposant pas de ces documents.

Conséquence immédiate : plusieurs avenues habituellement très fréquentées sont presque désertes. Taxis et taxis-bus se font rares, obligeant de nombreux usagers des transports en commun à parcourir de longues distances à pied pour rejoindre leurs lieux de travail.

LRP

Patrick Muyaya inaugure le Fact-Checking dans un nouveau narratif face aux représentants de l'Union européenne

Par Jean-Pierre Mobiko

Dans le cadre d'une nouvelle approche de la communication publique, le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe, a officiellement présenté le Fact-Checking aux représentants de l'Union européenne et de l'Ukraine, lors d'une conférence organisée du 27 au 28 janvier 2026 à Kinshasa.

L'activité s'est tenue dans la salle Virunga I de l'hôtel Memling, dans la commune de la Gombe, en présence de la presse locale, des étudiants en journalisme issus de plusieurs universités de la capitale ainsi que des membres de la société civile.

Autour du ministre en charge de la Communication et Médias figuraient notamment Joakim Vaverka, ambassadeur de Suède en République démocratique du Congo, et Vasyli Hamianin, ambassadeur de l'Ukraine. La modération de cette séance a été assurée par Mme Ange Kasongo Adihe, représentante de la plateforme "Balobaki Check".

Le panel a été précédé par le mot de circonstance de M. Fabrice Basile, chargé d'affaires de la délégation de l'Union européenne en RDC. Celui-ci

a salué les efforts consentis par les autorités congolaises dans la recherche de la paix, avant d'exprimer les

particulier. Le numéro un des médias congolais a rappelé que la désinformation constitue une menace ma-

n'épargne aucun pays, évoquant des situations similaires observées à Stockholm.

De son côté, l'ambassadeur d'Ukraine a établi un parallèle entre la RDC et son pays, confronté à une intense campagne de désinformation orchestrée par le Kremlin contre Kiev.

Après le départ des autorités à l'issue de la première journée, les participants ont poursuivi la formation axée sur les fondements théoriques du Fact-Checking, en lien avec les concepts clés de la lutte contre la désinformation.

La seconde et dernière journée a été consacrée à la phase pratique, incluant la présentation des outils permettant de détecter les fausses images, vidéos, sons et contenus écrits trompeurs.

À l'issue de la formation, des certificats ont été remis aux participants. Prenant la parole au nom des apprenants, leur délégué a exprimé le souhait que cette initiative ne soit pas la dernière, appelant à la pérennisation des formations en vérification de l'information.



Le ministre Patrick Muyaya au milieu des ambassadeurs (Photo d'illustration)

vœux de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la consolidation de la démocratie en RDC.

Prenant la parole, le ministre Patrick Muyaya a lancé un appel à la vigilance à l'occasion de l'an I de la prise de Goma, rendant hommage à la résilience de la population de l'Est du pays en général, et de la ville de Goma en

jeure, alimentée par la diffusion massive de contenus inexacts émanant d'ennemis de la paix. Il s'est interrogé sur les raisons qui poussent de nombreux utilisateurs des réseaux sociaux à partager des informations non vérifiées.

Intervenant à son tour, l'ambassadeur de Suède a souligné que ce fléau

Commerce extérieur : la RDC modernise son cadre juridique pour s'aligner sur les standards internationaux

La République démocratique du Congo (RDC), qui a ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en juillet 2025, consolidant ainsi son intégration dans le commerce international.

Cette dynamique s'est matérialisée par la clôture, le mercredi 28 janvier 2026 à Kinshasa, de l'atelier de validation de l'avant-projet de loi portant Régime général du commerce extérieur.

Cette initiative répond à la nécessité d'adapter le cadre juridique national aux engagements internationaux de la RDC en matière de commerce extérieur, notamment les accords commerciaux multilatéraux, régionaux, sous-régionaux, bilatéraux et frontaliers. La loi de 1973 régissant le commerce extérieur est aujourd'hui jugée obsolète au regard des profondes mutations du commerce mondial. L'avant-projet de loi introduit plu-

sieurs innovations majeures. Il encadre les régimes du commerce d'importation, d'exportation et de transit des marchandises et des services, ainsi que les formalités et procédures applicables aux opérations commerciales. Le texte précise également les



les champs d'intervention des différents acteurs du commerce extérieur. Par ailleurs, le projet prévoit des mécanismes de protection de l'industrie nationale, des mesures incitati-

ves en faveur de la promotion des exportations, des dispositifs de contrôle du commerce extérieur, ainsi qu'un régime répressif applicable en cas de violation de la réglementation. Il intègre aussi les règles encadrant les négociations commerciales multilatérales, régionales, sous-régionales, bilatérales et frontaliers.

Selon le ministre du Commerce extérieur, Julien Paluku Kahongya, cette réforme permettra à la RDC, engagée dans une dynamique de diversification de ses marchés, de mieux s'aligner sur les standards internationaux. Il a salué la qualité du travail accompli par les experts issus des secteurs public et privé.

Il convient de signaler que l'avant-projet de loi portant Régime général du commerce extérieur sera transmis au Gouvernement pour la suite de la procédure législative, avant son examen par le Parlement.

LRP

Dans le village de Kasongwerhe à Lubero

Innovation, formation et mécanisation agricole, un trio gagnant pour la récolte du blé

Par Bibiche Mungungu

Dans le village de Kasongwerhe à Lubero au Nord-Kivu, la récolte du blé illustre concrètement l'impact de l'innovation agricole au service des communautés, grâce à l'action concertée du consortium AALI - IITA - Fondation Virunga, à l'application des technologies sur la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS) et à l'introduction de la mécanisation agricole. Les petits producteurs locaux de blé vivent une transformation réelle de leurs pratiques agricoles, gage de productivité, de rentabilité et de sécurité alimentaire durable.

Une récolte encadrée et portuse de résultats

Mardi 27 janvier 2026, les activités

de récolte du blé se sont déroulées dans un climat d'apprentissage pratique et de satisfaction collective. Les petits producteurs locaux et bénéficiaires de ce projet, ont démontré leur capacité à appliquer correctement les enseignements reçus depuis le semis jusqu'à la récolte.

cacité d'un accompagnement de proximité, participatif et orienté vers les résultats. Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS) : Des enseignements pour booster durablement la production.

L'application des technologies GIFS demeure un pilier central de cette réussite, un arsenal pédagogique innovant, qui a permis aux petits producteurs locaux de blé de comprendre, mémoriser et appliquer étape par étape les bonnes pratiques agricoles. Les équipes techniques ont insisté sur son importance dans l'amélioration des rendements, la planification des activités agricoles pour la prochaine saison et la prise de décision éclairée au

particulièrement pour les jeunes et les femmes paysannes.



particulièrement pour les jeunes et les femmes paysannes.

Les petits producteurs locaux de blé, tour à tour, ont expérimenté l'utilisation de la machine, exprimant leur satisfaction face à sa simplicité, sa

mieux En complément de la mécanisation, les équipes ont mis un accent parti-



culier sur les techniques de conservation du blé. Les petits producteurs locaux de blé ont été sensibilisés à l'importance du séchage adéquat, du stockage sécurisé et de la gestion post-récolte afin de préserver la valeur marchande du produit et d'augmenter leurs revenus,



de récolte du blé se sont déroulées dans un climat d'apprentissage pratique et de satisfaction collective. Les petits producteurs locaux et bénéficiaires de ce projet, ont démontré leur capacité à appliquer correctement les enseignements reçus depuis le semis jusqu'à la récolte.

Cet encadrement est assuré par la brigade des jeunes de l'Institut Africain de Leadership Agricole (AALI), en étroite collaboration avec les techniciens de l'IITA et les experts de la Fondation Virunga, confirmant ainsi l'effi-

champ. **La mécanisation agricole : une révolution nécessaire**

L'un des moments forts de cette récolte, qui a été la démonstration de la machine batteuse de blé, symbole concret de la mécanisation agricole promue par la brigade des jeunes d'AALI et la Fondation Virunga. Cette innovation marque une avancée majeure dans la modernisation des opérations post-récolte. La batteuse permet de séparer efficacement le grain de blé de la paille, de réduire considé-

rapidité et sa capacité à améliorer la qualité du blé récolté. Cette mécanisation légère renforce non seulement la productivité, mais valorise aussi le rôle des jeunes comme acteurs clés de l'innovation agricole.

Conservation du blé : produire plus, perdre moins, gagner

Une victoire collective au service de la sécurité alimentaire

Il sied de rappeler qu'à Kasongwerhe, le consortium AALI - IITA - Fondation Virunga a démontré la force de l'agriculture moderne, inclusive et innovante.

••• Communication •••



Republique Démocratique du Congo
MINISTRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS-EAU (CEP-O)



Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA)
Crédit IDA N° 73390-ZR

Recrutement d'un Consultant (Individuel) chargé du Contrôle et surveillance des travaux de construction des locaux et laboratoire au bénéfice de l'école Régionale de l'Eau de l'UNIKIN **AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET** **N° 133/ ZR-CEP-O-533501-CS-INDV/PASEA/2026**

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 400 000 000 en vue de financer le coût du Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer les services de **Consultant (individuel) chargé du Contrôle et surveillance des travaux de construction des locaux et laboratoire au bénéfice de l'école Régionale de l'Eau de l'UNIKIN.**

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié sur UNDB le 30 novembre 2022.

L'objectif général de la mission est d'assurer la gestion administrative, logistique et financière de l'Unité Provinciale d'Exécution du Projet du Kasai Central " UPEP Kasai Central ".

Les Termes de Référence (TDR) et le modèle de CV sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt de la mission ou peuvent être trouvés sur le site Web suivant : <https://www.cepordc.com/>.

La Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O) invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience (curriculum vitae suivant le modèle à télécharger, lettre de motivation, attestations des services rendus, diplômes obtenus et autres supports) démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Les critères de qualification sont les suivants :

	Exigence	Cotation points
1.	Être titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur (Bac +5 minimum) en Génie Civil, en Bâtiments et/ou Travaux Publics ou équivalent	20
2.	Avoir une expérience professionnelle globale minimale de 10 ans dont au moins 7 ans dans le contrôle et surveillance des travaux de génie civil des infrastructures publics.	20
3.	Présenté au moins 2 expériences de contrôle et surveillance des travaux des bâtiments publics. Une expérience dans un projet sur financement de la Banque mondiale ou tout autre bailleur du fond est un atout.	40
4.	Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique notamment les logiciels de base (Word, Excel, Power point) et d'autres logiciels (MS Project, AutoCAD, Robot, Civil 3D, etc.	15
5.	Maîtrise du français et de la langue locale	5
	Total	100

La note minimale pour être qualifié est fixée à 80 points. Seuls les dix meilleurs candidats qui auront atteint ce seuil seront présélectionné(s) et à un entretien. A compétences égales, les candidatures féminines seront avantagées. Les candidatures féminines sont donc vivement encouragées.

Le recrutement est fait localement. Ainsi tout candidat qui se trouvera être retenu, prendra en charge les frais de son déplacement et installation au lieu prévu du travail.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du " Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février 2025 et septembre 2025) " Règlements de Passation des marchés ", relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultant individuel. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux " Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février 2025 et septembre 2025) " Règlements de Passation des marchés " et les " Lignes Directrices " de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1er juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi, de **10 heures à 16 heures locales.**

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail) au plus tard le **jeudi 12 février 2026.**

Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O),

A l'attention de Monsieur Philippe LUMEKA DITALUA, Coordonnateur

22007, Route de Matadi, BINZA - Ozone, Kinshasa / NGALIEMA

Tél. : (+243) 978 254141-823 636173

E-mail : scmpasea@cepordc.com avec copie à scpm@cepordc.com et cepo@cepordc.com

Fait à Kinshasa, le 28 janvier 2026



Fédération des Femmes pour la Paix Mondiale : Mme Ndaya Mukeba prend les rênes et succède à Louise Belongo

Par Raymond Okeseleke

La Fédération des Femmes pour la Paix Mondiale (FFPM) amorce une nouvelle ère placée sous le sceau du renforcement de la paix et de la cohésion sociale.

Cette dynamique renouvelée s'est matérialisée par une série d'activités organisées à Kinshasa et dans plusieurs provinces du pays, ponctuées par une conférence de haut niveau et une cérémonie officielle de remise et reprise, tenues au bâtiment Paul

dération pour la Paix Universelle, des représentants des organisations affiliées à la FFPM, ainsi que diverses organisations non gouvernementales.

L'événement a également connu la participation remarquable d'associations de mamans veuves de Kisenso, de représentantes de l'Association des infirmiers de Kinshasa, d'une branche d'une église basée dans la capitale, sans oublier les prestations de la chorale Termitière et de la chorale de la Fédération des Familles

de l'Université de Kinshasa, le professeur Jean-Marie Kayembe, a été élevé au rang d'Ambassadeur pour

au cours de la même cérémonie.

Par cette reconnaissance, la FFPM réaffirme sa volonté de fédérer les for-



Le Présidente entrant, Mme Ndaya Mukeba, prononçant son mot de circonstance



Vue de la nouvelle présidente de la FFPM décorant le recteur de l'UNIKIN, le Doyen Kayembe

la Paix par la Fédération pour la Paix Internationale (FPI).

Dans la foulée, il s'est vu confier la responsabilité de présider l'Académie des Ambassadeurs pour la Paix, dont le lancement officiel est intervenu

ces vives du pays autour des idéaux de paix, de dialogue et de solidarité, en s'appuyant sur des leaders académiques, communautaires et institutionnels.

Panda, dans la commune de la Gombe.

Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires de l'organisation, Madame Louise Belongo, présidente sortante de la FFPM, a officiellement transmis le flambeau à Madame Ndaya Mukeba, désormais appelée à conduire la destinée de cette structure engagée dans la promotion de la paix mondiale.

La cérémonie, empreinte de solennité, a été rehaussée par la présence de nombreuses personnalités issues

pour la Paix Mondiale et l'Unification.

Cette remise et reprise faisait suite à une conférence organisée deux semaines plus tôt autour du thème : " Le cœur maternel pour la paix mondiale ". Un thème porteur de sens, soulignant le rôle fondamental de l'amour, de la responsabilité et de l'engagement désintéressé dans la construction d'une paix durable. Selon les organisateurs, transmettre un cœur maternel, c'est agir avec conscience, précision et humanité, des valeurs indispensables à toute œuvre

L'Ouvrage : " Théorie approfondie de la Co-construction, Essor du secteur minier " porté sur les fonts baptismaux

L'Ouvrage intitulé : " Théorie approfondie de la Co-construction, Essor du secteur minier ", a été porté sur les fonts baptismaux, lors d'une cérémonie de vernissage organisée, le mardi 27 janvier 2026, au Centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa.

Faisant l'économie de son ouvrage, l'auteur, le Professeur Ekina Bongongo John, a indiqué que ceci est parti d'un constat selon lequel les acteurs (opérateurs) œuvrant dans les sociétés appelées communément Joint-venture, qui ont signé les accords de partenariat avec les socié-

énormes avantages au profit des partenaires étrangers au détriment des partenaires locaux.

Il convient d'ajouter l'inexistence d'une loi portant dispositions générales applicables aux Joint-Ventures ainsi que le faible suivi et contrôle de l'Etat congolais.

Il s'en suit également l'application du nouveau code minier révisé en 2018, qui, pour sa part, a bouleversé et amélioré sensiblement les taux d'imposition et de rétribution en défaveur des partenaires étrangers. De la sorte, on estime que l'on est allé au-



Temps fort de la remise-reprise entre Théthé Ndaya Mukeba et Louise Belongo



tés d'Etat en l'occurrence la Gécamines, travaillent en défaveur de la partie congolaise. L'on déplore souvent les faits tels que : l'appât de la corruption, la mauvaise conception et l'épouvantable répartition arbitraire des parts, la mauvaise gouvernance, le manque de transparence et les

delà des normes internationales.

Monsieur John Ekina Bongongo est Professeur à l'ISP/Gombe, Economiste, Docteur en Management, professeur des universités de Brazzaville, de Bangui et de Kinshasa.

de divers horizons. Parmi elles figuraient plusieurs ambassadeurs pour la paix, le secrétaire général de la Fé-

orientée vers le bien commun.

Le recteur de l'Unikin honoré Moment fort de ces assises, le rec-

AMK

OCC : Présentation de la plateforme nationale d'intégration et de traçabilité des produits certifiés

Le Directeur Général de l'Office Congolais de Contrôle (OCC), Dr Étienne Tshimanga

janvier 2026, une réunion consacrée à la présentation de la Plateforme Nationale d'Intégration et de Traçabilité des Pro-

duits Certifiés (NCD). La séance de travail s'est tenue au 7^e niveau de l'immeuble de la Direction Générale.

Cette rencontre a réuni l'équipe de la Direction Gén-

plateforme repose sur deux composantes majeures. La première concerne l'architecture globale du système, conçue pour assurer une intégration complète et sécurisée des don-



Mutumbo, a présidé, le mardi 27



Aide non-remboursable du Japon aux micros projets locaux

118.704 USD pour l'extension du Complexe scolaire Elembo dans la commune de la N'sele

L'Ambassadeur du Japon en République démocratique du Congo (RDC), Son Excellence Monsieur Ogawa Hidetoshi, a procédé dernièrement à la signature du contrat de don relatif au Projet d'Extension du Complexe Scolaire Elembo, situé dans le quartier Mobansé dans la Commune de la N'sele, avec le Révérend Père Jules Mapela, Représentant de la Congrégation des Passionistes, Vice-Provincte du Christ-Sauveur.

Ce projet, financé dans le cadre de

mation professionnelle axés sur l'agriculture et la coupe couture, ainsi que des installations sanitaires répondant aux normes requises.

Dans son mot de circonstance, l'Ambassadeur OGAWA a indiqué qu'à travers ce projet, le Japon entend relever plusieurs défis majeurs dans cet établissement, notamment la réduction de la surpopulation dans les salles de classe du primaire, l'amélioration de l'environnement scolaire et la création d'opportunités de formation pratique pour les jeunes du quartier.

Il faut noter par ailleurs que, la nécessité de permettre l'accès à une formation adaptée et de qualité dans une municipalité où la plupart des familles vivent principalement de l'agriculture traditionnelle, constitue un levier essentiel pour l'autonomisation des jeunes et le développement local.

Ainsi, en finançant ce projet, le Japon s'inscrit pleinement dans sa politique de la coopération en République Démocratique du Congo, laquelle est basée sur la sécurité humaine,

le développement inclusif et le renforcement des capacités locales.

Peu avant de clore ses propos, l'Ambassadeur OGAWA a affirmé que ce projet reflète la profonde conviction du Japon, sur le fait que des infrastructures éducatives de qualité sont indispensables pour bâtir un avenir meilleur et garantir la dignité humaine.

José Wak.



l'Aide Non-remboursable du Japon aux microprojets locaux contribuant à la sécurité humaine pour un montant de cent dix-huit mille sept cent quatre dollars américains (118.704 USD), a pour finalité de permettre la construction et l'équipement de deux bâtiments scolaires de plain-pied dont :

L'un comprenant 4 salles de classe pour l'école primaire, et l'autre ayant 2 salles de classe et 2 ateliers de for-

rale de l'OCC, le partenaire technique Videray Technologies Sarl ainsi que la société H&H de Dubaï, spécialisée dans la certification des produits destinés aux marchés asiatiques. Elle s'inscrit dans le cadre du protocole de collaboration entre le Ministère de l'Industrie et l'OCC, signé le 14 février 2024, relatif aux activités d'inspection, d'essai et d'analyse, de certification et de contrôle de conformité.

À cette occasion, la société Videray Technologies Sarl a présenté une solution technologique innovante dédiée à l'intégration des données, à la traçabilité des produits et à la mise en œuvre de la Marque de Conformité Nationale (NCD). Cette plateforme vise à renforcer la crédibilité du système national de certification, à améliorer la protection des consommateurs et à accroître la compétitivité des produits congolais sur les marchés national, régional et international.

S'exprimant à l'issue de cette séance de travail hautement stratégique, le Directeur Général de l'OCC, Dr Étienne TSHIMANGA MUTOMBO, a salué la qualité des échanges et exprimé sa reconnaissance aux partenaires techniques, Videray Technologies Sarl et H&H de Dubaï, pour leur accompagnement et leur engagement en faveur de la modernisation du système national de certification.

Intervenant lors de la présentation technique, le Directeur Général de Videray Technologies Sarl a indiqué que la

nées, tandis que la seconde est dédiée à la gestion des estampilles digitales, garantissant l'authentification et la sécurisation des produits certifiés.

Il a également souligné que le développement de cette plateforme répond à une problématique récemment observée au niveau des provinces, où certaines entreprises publiques et des administrations provinciales cherchaient à exercer un contrôle sur les systèmes d'estampillage pourtant légalement attribués à l'OCC. Face à cette situation, une solution structurelle et durable s'est imposée.

C'est dans cette optique qu'une plateforme spécifique dédiée à la gestion provinciale a été développée. Celle-ci vient compléter les dispositifs existants, notamment le système de certification et les estampilles fabriquées en Allemagne, tout en évitant la multiplication des outils technologiques.

À travers la mise en œuvre de cette plateforme intégrée, l'Office Congolais de Contrôle, sous la gestion de son Directeur Général, Dr Étienne Tshimanga Mutombo, réaffirme sa volonté de moderniser tous les mécanismes de contrôle et de certification, afin d'assurer une gestion cohérente, sécurisée et harmonisée de la traçabilité des produits au bénéfice de l'économie nationale et de la protection des consommateurs.

Avec Cellcom OCC

Les piques, quolibets et fléchettes de Paulin Lendongolia

Un grand culte œcuménique a été célébrée le samedi 24 janvier 2026 à la paroisse Saint Camille de l'Archidiocèse de l'Eglise catholique dans la commune de Kabondo. C'était à l'occasion de la fin de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

Etaient présents à la tête de de leurs fidèles chrétiens respectifs : Mgr Marcel Utembi Tapa, archevêque métropolitain de Kisangani, Mgr Samuel Lotika Bangala, président provincial de l'Eglise du Christ au Congo (ECC), Mgr Lambert Funga Botolome, président provincial de l'Eglise Anglicane et père Gabriel de l'Eglise Orthodoxe ainsi que Mgr Léonard Ndjadi Ndjate, évêque auxiliaire de l'Archidiocèse de Kisangani et une suite d'abbés, prêtres, pasteurs, diacres et sœurs religieuses.

Invité d'honneur à cette activité religieuse chrétienne, le gouverneur de la province de la Tshopo a eu à prendre la parole pour s'adresser aux centaines de fidèles des Eglises Catholique, Orthodoxe et Anglicane ainsi que des communautés de l'Eglise du Christ au Congo (ECC).

D'entrée du jeu, Paulin Lendongolia Lebabonga a remercié le président de la République du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo (Fatshi Béton, a-t-il complété), grâce à qui il a pu réintégrer ses fonctions de gouverneur de la province de la Tshopo. Nul n'ignore qu'il venait d'être réhabilité par la Cour Constitutionnelle après sa déchéance par l'Assemblée provinciale.

Voirie urbaine au centre des polémiques

Le chef de l'exécutif provincial a mis à profit son harangue, en lingala, dans la paroisse Saint Camille pour lancer des piques, des quolibets et des fléchettes, sans en citer nommément leurs destinataires. Paulin Lendongolia s'est focalisé sur les travaux de modernisation de la voirie urbaine de Kisangani.

A l'en croire, il avait fait plusieurs rapports au président de la République sur l'état délabré des routes de la ville de Kisangani. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo lui avait promis son implication personnelle et son accompagnement pour que la capitale provinciale de la Tshopo redore son blason terni, recouvre sa place de 3ème ville de la République Démocratique du Congo (RDC).

A comprendre l'autorités provinciale entre les lignes, le Programme Présidentiel Accéléré de Réduction de la Pauvreté et des Inégalités a été obtenu grâce à son plaidoyer auprès du chef de l'Etat. Il (programme) concerne, vous en doutez, la réhabilitation et modernisation de la voirie de Kisangani dont les travaux s'exécutent depuis un certain temps sur plu-

sieurs de ses artères (communes Makiso, Kabondo, Mangobo, Tshopo et Kisangani).

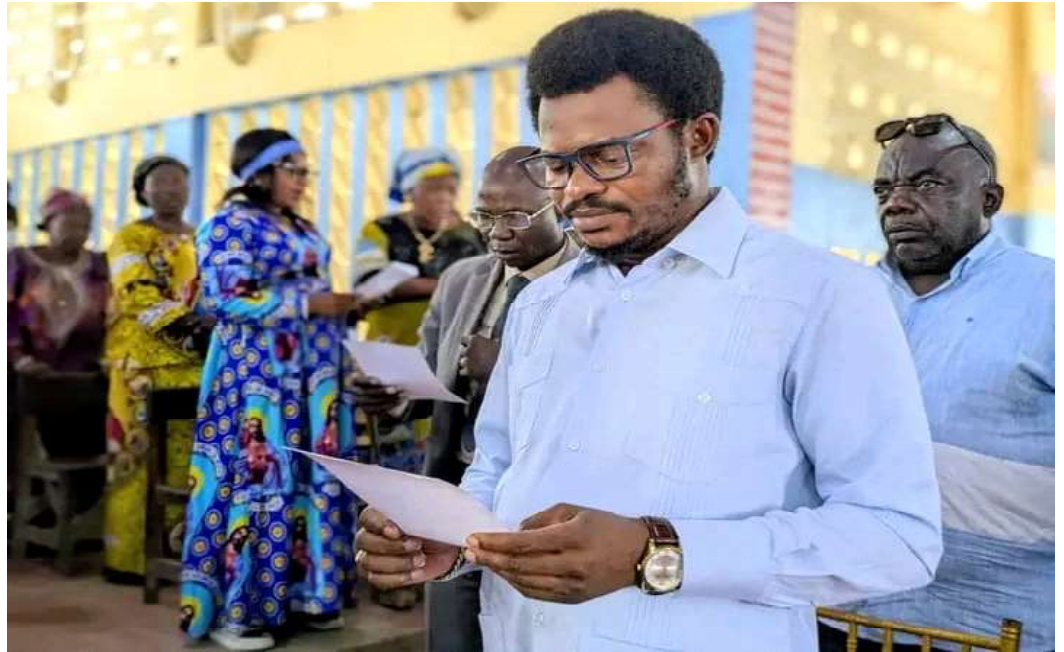
" Vous voyez vous-mêmes la façon dont la ville de Kisangani est en train de changer de physionomie, de se métamorphoser ", a lancé Lendongolia Lebabonga aux fidèles chrétiens, tou-

" Voilà la raison pour laquelle le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi se bat pour que notre pays retrouve la paix ", a martelé l'hôte de marque des chrétiens de Kisangani.

Ce qui ne l'a pas empêché de retomber dans une sorte de polémique

d'opposants tous ceux qui fournissent un effort pour ne pas reconnaître ses réalisations. " Vous voyez comment toute la ville bouge avec des travaux partout ", s'est-il exclamé.

Ce propos rappelle aux chrétiens la mission messianique de Jésus Christ sur la terre qui opérait des mi-



tes églises et confessions religieuses confondues. Et ces derniers d'applaudir frénétiquement.

De là, il a, cependant, déploré le fait que bien des gens de mauvaise volonté s'emploient à ne pas reconnaître ses efforts en tant que représentant du chef de l'Etat dans la province de la Tshopo. Ils s'approprient ce succès des travaux de réhabilitation et modernisation de la voirie de Kisangani à son détriment. En d'autres termes, ces gens-là veulent lui voler son succès.

" La réussite a beaucoup de parents, mais l'échec est orphelin, dit-on ", a rappelé le gouverneur de province Paulin Lendongolia Lebabonga.

Il s'est résolu de clore ce volet en se basant sur ce dicton populaire en Lingala : " Nasuki wana, mpo soki nalandi koloba, nakobelisa. Balobaka soki oyoki mbonda ekomi kolela makasi, loba elingi kopasuka ". Ce qui peut être traduit littéralement et approximativement en français : " Je m'arrête par ici, parce que si je continue, je risque de dire des choses. On dit souvent, si un tambour commence à sonner fort, ce qu'il n'est plus loin de crever ".

Encore une autre polémique

Dans l'autre volet de son adresse, Paulin Lendongolia a vanté les richesses naturelles dotées à la RDC par Dieu Le Créateur qui font des jaloux et des ennemis qui lui font la guerre.

qui ne dit pas son nom. " Ne céder pas à l'intoxication. C'est pour chercher à affaiblir le gouverneur de province et atteindre le chef de l'Etat. Soyez vigilants et dénoncer tous les malfaiteurs et ennemis de la paix qui sont parmi vous ", a-t-il exhorté.

Aucune allusion à un nom

L'élu des élus de la province de la Tshopo n'a fait, lors de son adresse aux fidèles chrétiens, allusion à aucun nom d'une quelconque personnalité à mettre à son actif.

Quoi qu'il en soit, les Boyomaises et Boyomais savent que le programme de réhabilitation et modernisation de la voirie de Kisangani fait jaser et l'objet de polémiques. Les partisans du ministre national des Finances, Doudou Fwamba Likunde Li-Botoyi ont toujours accusé Paulin Lendongolia de s'approprier les réalisations à mettre à l'actif de l'argentier national.

C'est quasiment la réaction de certains combattants de l'UDPS (Union pour la Démocratie et le Progrès Social) Fédérations de Kisangani et de la Tshopo. Selon eux, l'autorité provinciale n'applique pas la vision du chef de l'Etat dans la Tshopo.

Auparavant, le vendredi 23 janvier 2026, profitant de sa visite des chantiers financés par le gouvernement provincial, notamment le bétonnage de l'avenue Général Mulamba, Paulin Lendongolia n'a pas eu sa langue dans la poche. Il a qualifié d'incrédules,

racles pour prouver aux incrédules et aux pharisiens qu'il était Fils de Dieu.

De l'avis général, à la paroisse Saint Camille, le cadre et la circonstance ne se prêtaient pour ces piques, quolibets et fléchettes. Pour cause, Mgr. Marcel Utembi Tapa et Mgr. Samuel Lotika Bangala se sont abondamment étendus, dans leurs homélie et enseignement respectifs tirés de l'Epître de Paul aux Ephésiens, chapitre 4, versets 7 à 13, sur l'unité des chrétiens.

Les propos de Paulin Lendongolia risquent de relancer les polémiques entre ses partisans et ceux de Doudou Fwamba, pas seulement à Kisangani mais aussi à Kinshasa.

Acte de charité

Paulin Lendongolia Lebabonga a terminé sa communication aux catholiques, protestants et orthodoxes par un acte de charité. Il a promis 500 sacs de ciment gris à la paroisse Saint Camille en vue de la construction de sa grande salle polyvalente dont la fondation est terminée. Il répondait ainsi, séance tenante, à la demande du curé de cette paroisse, abbé Stéphane Muhindo.

Ce dernier a remercié le gouverneur Paulin Lendongolia pour sa contribution avec 100 sacs de ciment à la construction de l'Espace Saint Camille de la Paroisse de même, déjà opérationnel.

GRIS

Gestion des catastrophes : la RDC lance le système national d'alerte précoce "EW4All"

La Première ministre, Judith Suminwa Tuluka, a procédé le mercredi 28 janvier 2026, à Kinshasa au lancement officiel de l'initiative "Système d'alerte précoce pour tous" (Early Warnings for All EW4All) en République démocratique du Congo, à l'occasion de l'ouverture de l'atelier national dédié à sa mise en œuvre. Cette initiative a pour objectif de protéger l'ensemble de la population congolaise contre les catastrophes naturelles et sanitaires d'ici 2027, en garantissant à chaque citoyen une couverture par un système d'alerte précoce multi-aléas et multirisques, conforme aux standards internationaux.

Portée conjointement par le Gouvernement congolais, à travers le ministère de l'Intérieur, et le Système des Nations Unies, l'initiative vise à renforcer la gestion des risques liés notamment aux inondations, à l'érosion, aux sécheresses et à d'autres aléas climatiques.

Elle repose sur la surveillance, la prévision, l'anticipation et la diffusion rapide de l'information auprès des populations exposées.

" Gouverner, c'est prévoir ", affirme Judith Suminwa

La Cheffe du Gouvernement a sou-

ligné l'importance stratégique de cette initiative pour la prévention des catastrophes et la protection de l'économie nationale.

" Gouverner, c'est prévoir. Il est impératif de rompre avec des appro-



ches réactives, coûteuses et insuffisantes, pour bâtir un système national fondé sur la prévention, l'anticipation et la résilience. Sous la haute impulsion du Président de la République, le Gouvernement a engagé des réformes majeures dans le domaine

de la gestion des risques et des catastrophes. Ce système d'alerte multirisque constitue un outil essentiel pour renforcer la sécurité des citoyens", a déclaré la Cheffe du Gouvernement.

L'ONU salue les efforts des autorités congolaises

Présent à Kinshasa, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes, Kamal

Kishore, a salué l'engagement du Gouvernement congolais en faveur de la prévention.

" Cette étape importante est le fruit de la détermination des autorités congolaises à empêcher que les aléas naturels ne se transforment en catastrophes dévastatrices. Je félicite le Gouvernement pour la création de la Direction générale de la Protection civile et pour sa volonté de coordonner les prochaines étapes avec les partenaires afin d'assurer la durabilité de cette initiative ", a-t-il indiqué.

De son côté, le Vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur a rappelé que la protection des populations face aux catastrophes s'inscrit pleinement dans le processus de restauration de l'autorité de l'État. Il a réaffirmé l'engagement de la RDC à renforcer sa coopération avec le Système des Nations Unies, en particulier avec les agences spécialisées dans la prévention des risques de catastrophes.

L'activité a réuni plusieurs membres du Gouvernement, des députés et sénateurs, des gouverneurs de provinces, des secrétaires généraux de l'administration publique ainsi que des partenaires techniques et financiers.

LRP

RDC : la communauté humanitaire revoit son plan de réponse à la baisse malgré des besoins persistants

En République démocratique du Congo (RDC), le gouvernement et la communauté humanitaire ont présenté mercredi 28 janvier le plan de réponse humanitaire pour l'année 2026. Les besoins sont estimés à 1,4 milliard de dollars pour venir en aide à 7,3 millions de personnes ciblées, principalement dans l'est du pays. " L'heure est grave ", a prévenu le coordonnateur humanitaire dans le pays, Bruno Lemarquis.

" La situation n'a jamais été aussi critique. " Selon Bruno Lemarquis, à la tête du Bureau pour les affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) en RDC, plus de 200 000 victimes de violences basées sur le genre, plus de 26 millions de Congolais en insécurité alimentaire, plus de 4 millions d'enfants en malnutrition aigüe, une augmentation par deux des cas de choléra et par 80 % des cas de mpxox ont été enregistrés. À cela s'ajoutent les 5,3 millions de déplacés, dont 700 000 uniquement sur les dernières semaines.

Et la tendance est à la hausse, affirme Eve Bazaiba, la ministre des Affaires sociales et des Actions humanitaires, qui affirme que le pays reste confronté à une crise " complexe, prolongée et sans précédent ". Résultat : les besoins sont énormes et plus d'1 milliard 400 millions de dollars sont nécessaires pour la réponse 2026. Un appel pour aider quel-

que 7,3 millions de personnes, alors qu'on estime que près de 15 millions de personnes vont avoir des besoins.

Il s'agit pour autant d'une baisse vis-à-vis de l'année 2025, où les besoins avaient été estimés à 2,5 milliards de dollars. Une baisse qui répond à un changement de stratégie : " On a voulu être plus réaliste ", explique un membre de la communauté humanitaire. En clair, les besoins

Des choix difficiles

Alors comment les acteurs humanitaires sont-ils passés de 22 millions de personnes dans le besoin en 2025 à 15 millions en 2026 ? En augmentant, par exemple, le seuil de vulnérabilité. L'attention se concentre désormais sur les cas les plus critiques et uniquement sur les zones qui ont subi des chocs : conflits, catastrophes, épidémies...

2024, 54% des besoins avaient été couverts, contre 24 % en 2025. Et avec la nette baisse des aides américaines, il a fallu se résoudre à faire des choix difficiles, a expliqué Bruno Lemarquis.

Qui plus est, l'aide humanitaire ne peut pas être la seule réponse. Plusieurs leviers existent pour réduire les besoins : solutions politiques, prise en compte des causes des conflits,



Une famille déplacée de Sange, accompagnée de ses enfants et de son bétail, retourne vers le village de Togota après avoir cherché refuge ailleurs à la suite d'une accalmie dans les combats, à Abwegera, dans le Sud-Kivu, à l'est de la République démocratique du Congo, le 13 décembre 2025. AFP - JOSPIN MWISHA

n'ont pas baissé, mais il faut prioriser. " Hyperpriorisé ", c'est le terme utilisé.

Réaliste aussi parce que, chaque année, la réponse humanitaire est largement sous-financée en RDC. En

prévention des crises et mises en place de solutions durables.

RFI / LRP

La non-violence évangélique active : style de vie et stratégie d'action pour la réconciliation et la paix

Cette exhortation a été faite par l'abbé José Mpundu, aumônier diocésain des intellectuels catholiques de Kinshasa, à l'occasion du week-end de prière et de réflexion du 24 au 25 janvier 2026

Introduction

Nous vivons dans un monde marqué par la violence sous différentes formes, par des injustices de tout genre. La question que nous nous posons ici est celle de savoir si nous pouvons mettre fin à la violence, combattre l'injustice afin de vivre dans la réconciliation et la paix avec la non-violence.

Lorsqu'en 1997, l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre, AFDL en sigle, organisée en forces armées a fait fuir le dictateur Mobutu et ses collaborateurs, nous avons entendu des compatriotes, s'adressant aux partisans de la non-violence, en particulier aux membres du Groupe Amos qui militait pour la nonviolence, tenir des propos du genre : " Vous, avec votre non-violence, vous n'avez pas réussi à faire partir la dictature. Voilà que l'AFDL arrive avec les armes, avec la violence, elle met en déroute le dictateur et ses collaborateurs. La dictature étant une violence, elle ne peut être combattue efficacement que par la violence, par la guerre de libération ". Et pourtant, plusieurs années après la guerre dite de libération, nous continuons à vivre dans la guerre et nous n'avons toujours pas la paix.

Après la mort du dictateur Mobutu, nous continuons à nous plaindre des régimes dictatoriaux dans notre pays. On a traité les Kabila, Père et Fils, de dictateurs. Aujourd'hui, certains compatriotes dénoncent la dictature de Tshisekedi dont le parti se veut pourtant être un parti pour la démocratie.

La violence continue à faire des dégâts à travers une guerre de basse intensité qui n'a pas l'air de vouloir s'arrêter un jour. N'est-il pas venu le moment de remettre en question l'adage latin qui dit : " Si vis pacem, para bellum " qui se traduit par " Qui veut la paix, prépare la guerre " et de se tourner vers une autre solution celle qui viendrait de la nonviolence ?

Mais, avant de parler de cette non-violence que nous qualifions dès maintenant d'active, commençons par analyser la réalité de la violence.

I. Analyse de la réalité de la violence

Nature de la violence

La violence est différente de la force, de l'agressivité et de la combativité.

En effet, la force c'est cette capacité que nous avons d'agir, d'intervenir avec vigueur. Elle peut être positive ou négative, constructive ou destructrice. On parlera de la force d'aimer comme cette énergie que nous déployons

pour faire du bien. On parlera des forces armées qui servent à détruire, à tuer, à massacrer.

L'agressivité est un instinct en l'homme qui lui permet de se défendre lorsque sa vie est menacée. L'agres-



sivité peut être positive comme elle peut être négative. Elle peut construire comme elle peut détruire.

La combativité est cette volonté que l'homme manifeste pour se faire une place sous le soleil dans un monde de compétition. Elle peut, comme la force et l'agressivité, être positive ou négative.

Tandis que la violence est meurtrière, doublement meurtrière. En effet, elle ne tue pas seulement la victime mais aussi l'auteur. Celui qui utilise la violence pour détruire la vie des autres détruit aussi sa propre vie ; il détruit en lui ce qu'il a de plus humain. La violence est bestiale, animale. Elle déshumanise l'homme. Elle tue en nous notre humanité.

La violence peut être présentée aussi comme une injustice. En effet, l'injustice est une violence que nous faisons aux autres lorsque nous les privons de leurs droits.

Acteurs de la violence

Dans la réalité de la violence, il y a ceux qui infligent la violence aux autres, les auteurs de la violence et ceux qui la subissent, les victimes de la violence.

Toutefois, il faut reconnaître que chacun de nous peut être à la fois auteur et victime de la violence. En effet, chacun de nous, à certains moments, nous subissons la violence des autres, nous sommes victimes de la violence des autres ; et, à d'autres, nous faisons subir aux autres la violence.

Ce qui nous amène à dire que la lutte contre la violence doit commencer par la prise de conscience de la violence qui est en nous et la combattre. Il nous faut extirper la violence qui est en nous-mêmes avant d'aller extirper celle qui est chez les autres.

Connaître notre mode de fonction-

nement violent et connaître le mode opératoire de l'autre constituent une exigence fondamentale dans la lutte contre la violence, contre l'injustice pour l'établissement de la paix.

Origine de la violence

La violence a une origine psychologique profonde. Elle s'enracine dans la PEUR. En effet, nous le voyons chez les animaux : lorsqu'on leur fait peur, ils deviennent violents. La peur de perdre quelque chose ou quelqu'un, de perdre la vie nous rend violents.

La violence vient aussi de l'envie, de la jalousie, de la convoitise et de la CUPIDITE. En fait, il s'agit ici de la soif immodérée d'avoir, de posséder et surtout de posséder ce qui appartient à l'autre et que nous voulons avoir à tout prix conduit à la violence, à la destruction de l'autre.

L'envie, la jalousie, la convoitise nous poussent à vivre dans la négation de l'autre : l'autre n'a pas droit d'avoir, de posséder ; tout nous revient à nous, et à nous seuls.

La cupidité qui ronge les cœurs et les esprits, conduit à la violence, à l'élimination de l'autre.

L'ORGUEIL et l'EGOISME aussi tuent et donc sont source de violence. La volonté de puissance et de domination des autres conduisent aussi à la violence.

La MEFIANCE que nous développons les uns vis-à-vis des autres est aussi à l'origine de la violence.

Pour tout dire, la violence et l'injustice viennent du cœur de l'homme, un cœur cupide, plein de convoitise, d'envie et de jalousie. Un cœur qui est rempli d'orgueil et d'égoïsme. Un cœur qui a peur des autres, qui se méfie des autres.

La violence commence chaque fois que je pense que moi je suis bon, je connais tout, j'ai la vérité, je suis transparent et que l'autre est mauvais, il ne sait rien, il est dans l'erreur, dans le mensonge, il est tout rayé, tout noir. Chaque fois que je pense que le monde est divisé en deux camps : le camp des bons auquel j'appartiens et le

camp des mauvais auquel les autres appartiennent, la violence commence.

Il s'agit, en définitive, du regard que je porte sur moi-même et sur les autres. Lorsque je regarde l'autre comme étant un infra-homme et je me regarde comme un super-homme et que je me comporte en dominant, la violence est là ; je dresse un mur qui me sépare de l'autre.

Formes de violence

La violence se manifeste sous différentes formes. Elle peut être physique ou psychologique.

La violence physique touche à l'intégrité physique de la personne : les coups et les blessures. C'est la violence visible, palpable, objective.

La violence psychologique détruit l'homme de l'intérieur : les injures, les calomnies, etc. sont autant d'actes qui touchent le cœur de l'homme et le détruisent de l'intérieur. Il s'agit ici généralement de la violence verbale qui blesse l'homme dans son cœur. C'est la violence invisible.

La violence peut être aussi personnelle, celle que l'on se fait à soi-même. C'est le cas de l'autoflagellation, du suicide.

La violence peut être aussi interpersonnelle ou inter groupale. C'est la violence qui se fait entre des personnes individuelles ou des groupes de personnes. Elle dite internationale lorsqu'elle se passe entre des nations.

Il existe aussi une violence que nous pouvons qualifier d'institutionnelle ou structurelle. Il s'agit de la violence qui est admise par tous et qui est coulée sous forme de loi. Nous pensons ici à la peine de mort qui est prévue dans le code pénal de beaucoup de pays. Nous pensons aussi à la guerre que certains pays mènent contre d'autres pays sous prétexte d'instaurer la démocratie et de combattre la dictature.

La violence institutionnelle c'est aussi celle qu'incarnent certains systèmes socioéconomiques et politiques : la dictature est une violence institutionnelle. La colonisation est aussi une forme de violence. Elle est une violence-mère qui engendre des contreviolences. Le système capitaliste avec son cortège d'injustice et d'inégalités est aussi une forme de violence institutionnelle.

Conséquence de la violence

Comme nous l'avions dit dès le départ, la violence est doublement meurtrière. Elle tue la victime et l'auteur. Nous pouvons donc dire que la conséquence ultime de la violence c'est la MORT, mort de l'homme, mort de la société, de l'environnement.

La conséquence de la violence c'est la MORT, mort de l'homme, mort de la société et mort de l'environnement.

(A suivre)

Afrique du Sud : le président Cyril Ramaphosa évoque l'envoi de l'armée au Cap face aux gangs

En Afrique du Sud, la violence des gangs dans la banlieue du Cap ne faiblit pas. Face à cette situation incontrôlable, un sujet revient sur la table : comme en 2019, faut-il envoyer l'armée ? Une solution que le président Matamela Cyril Ramaphosa n'exclut pas. Mais sur le terrain, les réactions sont mitigées.

Déployer l'armée est nécessaire, explique Jay Jay Idel, directeur de l'organisation citoyenne Fight Against Crime - qui recense les fusillades quotidiennement : " Tout ce que l'on demande, c'est que le sang arrête de couler. Parce que ces gars sont lourdement armés. Ils ont même des grenades. Leur armement est de niveau militaire, et on pense que la police peut faire le poids ? "

Côté gouvernement, ce déploiement serait bien à l'étude. Mais uniquement pour appuyer la police, précise Cyril Ramaphosa : " Les militaires ne sont pas des policiers. Quand

ils voient quelqu'un faire quelque chose de mal, ils le considèrent



Des soldats de l'armée sud-africaine surveillant une foule à Vosloorus, à l'Est de Johannesburg, le 14 juillet 2021 (Image d'illustration). AP - Themba Hadebe

comme un ennemi et tirent pour tuer, explique le président sud-africain. Nous devons donc trouver un équilib-

bre dans le déploiement de ces forces, avec plutôt des interventions pour

soutenir la police. "

Seulement, cette solution drastique soulève quelques inquiétudes. Le

pasteur Craven s'active sur le terrain depuis près de 20 ans, appuyé par d'anciens gangsters, et prône plutôt les efforts de médiation : " C'est de la poudre aux yeux. Comme à chaque fois, une élection arrive - les élections locales, donc le gouvernement s'active à gérer le problème des gangs. Puis une ou deux semaines plus tard, plus rien. Sans oublier que l'armée perturbe les quartiers, brise des portes, suscite l'hostilité. Et finalement trouble nos communautés. "

Malgré des avis mitigés, tous les acteurs de terrain s'accordent sur un point : déployer l'armée n'est qu'une solution d'urgence qui ne résoudra pas les problèmes profonds comme le manque de développement économique et le chômage de masse qui frappent ces habitants des Cape Flats, isolés dans des quartiers pensés par le régime de l'apartheid.

Avec RFI

Le géant chinois Zijin Mining rachète plusieurs mines d'or au Mali, en Côte d'Ivoire et en Éthiopie

Le géant minier chinois Zijin Mining lance une offensive majeure sur l'or africain, avec le rachat de plusieurs mines au Mali, en Côte d'Ivoire et en Éthiopie pour près de 28 milliards de yuans. Cette opération intervient dans un contexte de prix de l'or élevés, d'incertitudes géopolitiques et de quête accrue de valeurs refuges. Cette stratégie s'inscrit dans une longue tradition chinoise d'investissement dans le secteur extractif africain. Elle ravive aussi les débats sur la dépendance des pays producteurs et l'impact environnemental.

Zijin Mining, l'un des plus grands producteurs mondiaux d'or et de cuivre, annonce le rachat du canadien Allied Gold pour l'équivalent de 3,4

introduite à la Bourse de Hong Kong, le groupe chinois met la main sur plusieurs grandes mines d'or en Afrique : des mines en production au Mali et en Côte d'Ivoire, et un projet majeur en Éthiopie, promis à entrer en service en 2026.

Derrière ce rachat, une priorité : sécuriser des réserves à long terme et profiter pleinement du boom des métaux précieux. Déjà très présent en Afrique, notamment en République démocratique du Congo et au Ghana, Zijin confirme sa stratégie d'expansion tous azimuts.

Pour les autorités canadiennes, qui ont durci le contrôle des investissements étrangers dans les ressources naturelles, le dossier sera scruté de



La mine d'or d'Ity, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. (Image d'illustration) © AFP - ISSOUF SANOGO

milliards d'euros. Une acquisition emblématique, conclue alors que le prix de l'or a plus que doublé en un an, franchissant récemment le seuil historique des 5 000 dollars l'once.

Via sa filiale Zijin Gold, fraîchement

près. Mais le signal est clair : la Chine revient en force sur le marché mondial de l'or, et l'Afrique en est l'un des terrains privilégiés.

Avec RFI

Burkina Faso : des purges dans l'armée après l'extradition de Paul-Henri Damiba

Effet collatéral de l'interpellation et de l'extradition au Burkina Faso du lieutenant-colonel Damiba : depuis le 17 janvier, une vague d'arrestation a lieu dans les milieux militaires et également chez certains civils soupçonnés par les autorités en place d'avoir frayed avec Paul-Henri Damiba. Ouagadougou soupçonne ce dernier de plusieurs complots pour faire chuter Ibrahim Traoré.

Tout ce qui touche de près ou de loin à Paul-Henri Damiba devient suspect aux yeux des autorités burkinabés. Depuis le 17 janvier et son extradition de Lomé vers Ouagadougou, il manque plusieurs chefs de corps à l'appel, nous affirme une source militaire.

Certains sont de hauts-gradés de la gendarmerie placés sous surveillance

tamment d'Asie et vont devoir répondre aux questions des services de renseignement.

Une chasse aux sorcières dans les rangs des forces de sécurité qui s'analyseraient de deux manières conjuguées. D'une part, élaguer toutes les branches de ceux qui de près ou de loin seraient liés à Damiba ou à l'ex-patron de la gendarmerie le colonel Evrard Somda arrêté lui, il y a tout juste deux ans. D'autre part, effectuer un grand ménage générationnel dans les cadres de l'armée ou de la gendarmerie et organiser ainsi la promotion de subalternes qui passeraient par le collège d'enseignement militaire supérieur nouvellement créé par la junte au pouvoir dont des éléments fraîchement promus et davantage dévoué à l'actuel pouvoir de Ouagadou-



L'ex-président de la transition Paul-Henri Damiba au Burkina Faso en 2023 © RFI

ou bien désarmés, d'autres sont même rapatriés de l'étranger et no-

RFI / LRP

Coupe Arabe de la FIFA : projet sportif ou opportunité commerciale ?

Depuis sa reprise sous l'égide de la FIFA en 2021, la Coupe Arabe de football s'est imposée comme un événement médiatique d'envergure, bénéficiant d'une organisation luxueuse et d'une forte visibilité internationale. Officiellement présentée comme un outil de développement du football dans le monde arabe et une vitrine pour des nations souvent marginalisées dans les grandes compétitions mondiales, la compétition soulève néanmoins de sérieuses interrogations. Derrière le discours institutionnel, la Coupe Arabe n'est-elle pas avant tout un produit commercial, pensé pour générer des revenus et consolider l'influence géopolitique et économique de la FIFA, davantage qu'un projet sportif structuré et pérenne ?

Une compétition sans réelle nécessité sportive

Sur le plan strictement sportif, la Coupe Arabe peine à justifier son existence. Les sélections participantes disposent déjà de cadres compétitifs clairs : Coupe d'Afrique des Nations pour les pays africains, Coupe d'Asie pour les pays du Golfe et du Moyen-Orient. La Coupe Arabe s'ajoute donc à un calendrier international déjà saturé, sans apporter une plus-value sportive évidente.

L'hétérogénéité du niveau des équipes, la fréquence irrégulière de la

compétition et l'absence d'enjeux qualificatifs majeurs (pour une Coupe du monde ou une autre compétition continentale) réduisent son intérêt sportif. Elle ne constitue ni un passage obligé dans la progression des sélections, ni un tournoi de référence comparable à une CAN ou une Coupe d'Asie.

Une vitrine idéale pour le soft power et les intérêts financiers

La relance de la Coupe Arabe par la FIFA coïncide avec une période où l'organisation cherche activement à diversifier ses sources de revenus et à renforcer sa présence dans des régions stratégiques. Le monde arabe, et plus particulièrement les pays du Golfe, représente aujourd'hui un partenaire financier majeur du football mondial : droits télévisés, sponsoring, investissements dans les clubs européens et organisation de compétitions internationales.

Dans ce contexte, la Coupe Arabe apparaît comme un produit taillé sur mesure : une compétition concentrée géographiquement, financée par des États disposant de moyens considérables, et capable d'attirer des sponsors régionaux et internationaux. L'édition 2021 au Qatar, organisée comme une répétition générale avant la Coupe du monde 2022, illustre parfaitement cette logique. Plus qu'un tournoi autonome, la Coupe Arabe a

servi de test grandeur nature pour les infrastructures, la sécurité et la logistique, au bénéfice direct de la FIFA.

La FIFA, entre mission universelle et logique de marché

Depuis plusieurs années, la FIFA revendique une mission de développement global du football. Pourtant, la multiplication de compétitions, Coupe du monde élargie, Mondial des clubs à 32 équipes, tournois régionaux estampillés FIFA, traduit une stratégie clairement orientée vers la maximisation des revenus.

La Coupe Arabe s'inscrit dans cette dynamique : un nouveau produit à vendre, des droits télévisés supplémentaires, du sponsoring ciblé, et une présence renforcée sur un marché stratégique. Le discours sur la promotion du football arabe masque difficilement une réalité économique : la FIFA agit de plus en plus comme une entreprise de divertissement sportif, cherchant à occuper l'espace médiatique toute l'année.

Quel héritage réel pour le football arabe ?

La question centrale demeure celle de l'héritage. En dehors de la visibilité ponctuelle offerte à certaines sélections et joueurs, les retombées structurelles restent limitées. La Coupe Arabe n'a pas, à ce jour, entraîné de réformes profondes dans les championnats locaux, ni de program-

mes de formation coordonnés à l'échelle régionale.

Sans intégration claire dans un projet sportif à long terme, développement de jeunes, harmonisation des compétitions, renforcement des fédérations, le tournoi risque de rester un événement vitrine, spectaculaire mais creux, dépendant de la volonté et du financement des pays hôtes.

Un symbole des dérives du football moderne ?

La Coupe Arabe de la FIFA illustre, à bien des égards, les tensions qui traversent le football contemporain : entre passion et business, entre développement sportif et logique de marché. Si la compétition peut offrir des moments de fête et de fierté aux supporters arabes, elle pose aussi une question fondamentale : le football est-il encore pensé comme un projet sportif cohérent, ou principalement comme un produit monétisable, adaptable aux opportunités économiques et politiques du moment ?

À défaut de réponses claires et d'un projet sportif crédible, la Coupe Arabe risque de demeurer ce que ses détracteurs dénoncent déjà : un tournoi rentable pour la FIFA, mais secondaire pour le football lui-même.

Simon R.

Coupe du Président : le FC Les Aigles du Congo réclame des sanctions contre la LIFKIN

Le FC Les Aigles du Congo exige des mesures disciplinaires à l'encontre de la Ligue de football de Kinshasa (Lifkin), qu'il accuse de manquements réglementaires dans l'organisation de la Coupe du Président, a déclaré le président du club, Vidiye Tshimanga, lors d'un point de presse tenu le mercredi 28 janvier à Kinshasa, à l'issue de la double confrontation face au Daring Club Motema Pembe (DCMP).

Selon le dirigeant des Aigles du Congo, son club a officiellement saisi la Lifkin après avoir constaté des irrégularités lors du match aller, soldé par un score nul (1-1). Il affirme que le DCMP aurait aligné des joueurs ne disposant pas de licences valides, ceux-ci ayant présenté uniquement des bordereaux. Une réserve réglementaire avait ainsi été déposée avant la manche retour, afin d'obtenir des clarifications sur la situation administrative des joueurs incriminés.

Cependant, plus d'une semaine après le match retour, aucune décision n'avait été rendue publique par l'instance organisatrice. Malgré cette absence de verdict, la Lifkin a maintenu la programmation de la rencontre retour, sans statuer au préalable sur les griefs soulevés.

Face à ce qu'il considère comme un non-respect des règlements, le FC Les Aigles du Congo a choisi de ne pas disputer le match, tout en se présentant au stade. Le club a ainsi ac-

cepté une défaite par forfait, tout en réaffirmant sa volonté de défendre le principe du respect des textes.

Vidiye Tshimanga a vivement critiqué l'attitude des instances locales, appelant à plus de rigueur, de sérieux et de transparence dans l'application des règlements. Selon lui, les clubs qui consentent des efforts pour se conformer aux exigences administratives ne bénéficient pas d'un traitement équitable.

" Si des sanctions doivent être prises, elles doivent d'abord viser la Lifkin, qui a été saisie du dossier mais est restée passive ", a-t-il déclaré.

Le président du club, champion du Congo en titre, s'est dit préoccupé par l'état du football national, qu'il estime en dégradation constante, avec la complaisance des autorités sportives. Il affirme que son club dispose de tous les éléments nécessaires pour faire valoir ses droits et n'exclut pas de saisir les instances internationales, si aucune solution satisfaisante n'est trouvée au niveau local.

Pour rappel, la Fédération congolaise de football association (Fecofa) est placée sous le Comité de normalisation de la FIFA depuis avril 2023. Cette mission a notamment pour objectifs la révision des textes, l'assainissement de la gouvernance du football congolais et l'organisation des élections à tous les niveaux.

LRP

Préliminaires Coupe du Congo : voici les dix clubs qualifiés pour le second tour de la LIFKIN

Les préliminaires de la Coupe du Congo au niveau de la Ligue de football de Kinshasa (LIFKIN) ont livré leur verdict. Depuis mardi 27 jan-

Salvador FC de la division Lipopo recevra Bana Dora de l'EPFKIN, et AC Rangers sera opposé à RC Golf de l'Entente Kilimani.



Un moment du match AS Vclub - DCMP du 22 novembre 2020 au stade des Martyrs à Kinshasa (1-0).

vier, les dix clubs qualifiés pour le second tour sont désormais connus. Ces équipes vont s'affronter dans des combinaisons variées afin de désigner les représentants de la ligue à l'étape suivante de la compétition nationale.

Parmi les rencontres attendues, AF Anges Verts (Ligue 1) croisera Novakin (Ligue 2), tandis que AF Les Aigles du Congo (Ligue 2) affrontera Céleste FC (Ligue 1). Dans les autres duels,

Le duel le plus attendu reste celui entre Vita Club et DCMP, un affrontement 100 % Ligue 1 qui promet de captiver les supporters.

À l'issue de ce second tour, cinq équipes seront directement qualifiées, accompagnées des trois meilleurs perdants, pour la dernière étape de cette prestigieuse compétition nationale.

LRP

DRC crisis : Goma's residents reflect on life a year after DR Congo city fell to M23 rebels

A year after the M23 armed group and its Rwandan allies seized Goma in the eastern Democratic Republic of Congo, the politico-military movement has stepped up measures to tighten its grip on the lakeside city. RFI spoke to residents about family loss, trying to adapt to daily life without a banking system and the struggle to build a life elsewhere.

One year after the attack by the AFC-M23 group and its Rwandan allies, no one can say for certain how many people were killed.



An M23 pickup truck drives through Goma, capital of North Kivu province in eastern DRC, on 15 January 2026, nearly a year after the rebels took control of the city. © Glody Murhabazi / AFP

Humanitarian groups say several hundred people died in the fighting. The Congolese Red Cross and the ICRC alone buried more than 900 bodies following the clashes.

Furaha lost several family members on 27 and 28 January 2025.

"The soldiers were firing randomly into houses that weren't locked," she tells RFI. "They came into my plot and shot my husband. A young neighbour and my son tried to help us, they were hit."

Both her husband and the young neighbour were killed. "My husband left me with nine children. It's hard to feed them and send them to school now."

Furaha's house was destroyed in the fighting and she's calling for compensation.

So is Tumusifu, another bereaved mother. She's praying for peace to return.

"You can ask God to help us," she says in a tired voice. "So that the war does not happen again. We saw very grave things."

While families mourn their dead, others, like Rachel, are struggling with painful wounds.

She heard the fighting very close by and hid under her bed. But an explosive device fell on her house, leaving her with shrapnel in her body.

"Half of the fragments were removed and the rest remained. I can't walk long distances for now," she says.

Living without banks

Those who escaped injury have had to adapt their daily routine.

After the city fell to the rebels, the Congolese authorities suspended activities of the provincial branch of the Central Bank of Congo, effectively cutting Goma off from the banking system. All commercial banks closed and cash machines stopped working.

The economy, however, didn't ground to a halt and over the following months Goma's residents organised ways to cope with the cash shortage, at a price.

The quickest way to get money is via mobile money transfers, which have

surged. But to withdraw cash, people have to go through informal exchange agents who take a fee on each transaction - up to 8 percent in April 2025.

Under pressure, the M23 ordered fees to be cut.

They've gone down to 3 or 4 percent, though that's still high, especially for civil servants who are now paid by phone.

To justify the high rates, agents cite "transport costs" involved in getting hold of dollars.

Some now have to travel to cities outside rebel control, such as Beni or Butembo, or send money there through intermediaries who carry it back.

Others cross the border to Gisenyi in Rwanda, where banking fees are high. Larger traders face the same problem when trying to access their accounts or receive payments.

'Business is good'



People mingle at a market in Goma as residents and businesses struggle to access cash and conduct basic transactions following clashes between M23 rebels and the Congolese army. © Stringer / REUTERS

In April, the M23 tried to relaunch the local branch of the Caisse générale du Congo (CADECO). The initiative has had little success - Kinshasa

has declared it illegal and it faces cash shortages too.

Trade with the border city of Gisenyi has, however, surged. From 6am, when the Petite Barrière crossing opens, hundreds of small traders crowd the border. There's a constant flow of goods - fruit, cereals, vegetables, meat and manufactured products.



The Ndosho Hospital in North Kivu was overwhelmed with casualties suffering from gunshot wounds and shrapnel injuries, 30 January 2025. © Alexis Huguet / AFP

Traders use motorbikes or bicycles known as "handicaps" to move goods across.

"Business is good," says Evon Kasereka, who imports flasks and plastic buckets from Rwanda. "When our goods reach the border, the bicycle owners collect them. They pay the taxes and bring them across. I can move up to 20 boxes a month."

According to Déo Bengeya Machozi of Goma's business school (ISC), trade volumes have risen by more than 30 percent due to smoother crossings and fewer obstacles, with imports from Rwanda increasing the most.

Ten days after taking Goma, the AFC-M23 movement began setting up a parallel administration. Over the weeks, it appointed a "governor of North Kivu", organised tests to select

Revolutionary Police" force.

A report by the UN Group of Experts on DR Congo found that the force includes members of the Rwandan Defence Forces and has carried out operations involving "arbitrary detention and the forced recruitment of boys and men". UN experts said they'd spoken to "witnesses of acts of torture and inhuman treatment".

Ongoing struggle

Some of those who fled Goma are struggling elsewhere. Christian, who fled the rebel advance in January 2025, reached Tanganyika province and now shares a tent with relatives in a displacement camp near the capital Kalemie.

"I've been here since February," he says. "I received help from the World Food Programme (WFP) and then UNHCR when I arrived, but since then we've had no assistance. Health conditions are poor. We have no drinking water, our children are anaemic, we have no mosquito nets so we catch malaria. We've lived like this for almost a year."

When a new wave of displaced people arriving recently, he says they "tried to share what little we have, but we almost have nothing".

A man called Espoir (meaning hope) left Goma after the city fell. After hiding for a few days, he got out disguised as a trader and crossed the country in fear to reach Kinshasa - more than 2,600km away.

Now living with a host family, he appeals to the authorities.

"There's no question of going back to Goma now. The fact the airport is closed makes travelling difficult. Many people from Goma living in Kinshasa used to travel back and forth to see family. How do they do that now the airport is closed?"

"This war has affected family ties and the economy. Many families are separated against their will. That's why we are calling for the war to end as soon as possible so people can start moving around normally again."

This article, based on the original in French, has been lightly edited for clarity.

(with rfi)

